

TWR

GTP AERODROMES F ET G

Etude Adjointes Chef CA en Région Parisienne

Contrairement à l'intitulé de la mission, c'est bien une étude sur le besoin d'adjoints aux Chefs CA sur les terrains AG en Région Parisienne qui a enfin débuté.

FO accueille avec bienveillance depuis le début cette mission mais déplore le retard pris dans ce dossier alors que le besoin est connu depuis des années et ces postes prévus au protocole. FO veillera au bon déroulement de cette étude et prend acte du rendez-vous fixé en février prochain pour un premier rapport d'étape avant l'ouverture des AVE de printemps.

Interface APP-TWR

FO regrette, tout comme le Chef de projet, qu'il n'y ait pas eu d'avancée flagrante sur le dossier depuis le début de l'année. Une équipe renforcée va pouvoir maintenant travailler à un rythme plus soutenu. Des réunions sont d'ores et déjà prévues pour le premier trimestre 2018. Un bilan de l'étude est attendu pour la fin de l'année 2018. Et une expérimentation en 2019 ? Pas si sûr...

L'étude pilote de l'interface APP-TWR concerne les terrains de Montpellier et Béziers mais l'expérimentation qui en découlera pourrait être faite ailleurs même si les personnels concernés, représentés en GTP, n'ont exprimé aucune d'opposition de principe sur le projet. Reste à voir les ressources que l'administration est prête à mettre ...

Les enjeux de cette étude et de son expérimentation sont forts pour les contrôleurs d'aérodromes F et G.

FO veillera à ce qu'aucun faux prétexte ne vienne encore les retarder.

Fiche de poste Chargé d'affaire

Pour rappel, le poste de chargé d'affaire a été créé par l'administration afin de ne pas mettre des adjoints Chef CA sur tous les aérodromes pour des raisons de ressources.

De son côté, FO a toujours porté et défendu la création de poste d'adjoint pour **TOUS** les aérodromes F et G, vu la charge de travail toujours croissante des chefs CA.

Sans cadrage national de nombreuses dérives ont été observées (intérim de Chef SE, prise en charge de la QS sur un terrain de groupe E...).

Une fiche type de poste, attendue depuis un an, est enfin rédigée ; son intitulé, **sans équivoque possible**, demandé par FO et soutenu par les autres OS « **support aux aérodromes F et G** » est une avancée notable pour la clarification de leurs missions, **y compris** pour les chargés d'affaire déjà en poste.

La création **d'un réseau des chargés d'affaires** demandé par FO permettra de créer une dynamique et une harmonisation plus rapide de ces postes. Une première réunion aura lieu prochainement.



Point d'info sur la réglementation : veille réglementaire

Le concept des fiches de bonnes pratiques a été validé au niveau national. Ces fiches (3 seront publiées en 2018) ne constitueront pas une obligation mais un rappel de la réglementation. Une note de cadrage en amont sera faite.

Organisme de Mayotte

Un point d'information bien creux a été fait sur le sujet. Une approche située à la Réunion est annoncée à l'horizon... 2021.

Seul FO a rappelé que la situation sur le site se dégrade et les moyens qui permettraient d'améliorer la situation ne sont pas mis en place : une RMZ sans ADSB, un SIV sans revalorisation, une approche lointaine dans 4 ans au lieu d'une approche locale...**INADMISSIBLE !!!**

Divers : Cadas Vs Vigie

SYSAT groupe 2 sera déployé à une date ... encore inconnue mais lointaine. Cadas est un outil inadapté pour les contrôleurs à tel point que des aérodromes refusent sa mise en place !

Vigie, en service dans de nombreuses TWR, donne toute satisfaction.

L'harmonisation des systèmes et l'efficacité sont donc possibles dès maintenant. Pourquoi l'administration refuse-t-elle de l'envisager ?

Vos représentants SNNA-FO : **David Paoletti (LFPX) Sébastien Belnou (LFGJ) Anne Giacometti-Lizot (LFMV)**
 Vous souhaitez défendre l'avenir des services et des personnels de la DGAC ? REJOIGNEZ FO ! <http://www.fodgac.fr/fr/adhesion/>

***Vous souhaitez défendre l'avenir des services et des personnels de la DGAC ?
 REJOIGNEZ LE SNNA-FO !***

Nom & Prénom :

Date de naissance :

A....., le.....

Corps :

Signature

Affectation :

Adresse professionnelle :

☎ :

Portable :

Email :

**A renvoyer par fax 05 57 92 84 87, par mail
 ou par courrier : SNNA-FO, DSAC/SO, B.P. 70116
 33704 MERIGNAC CEDEX**

